



Abidjan, le 13 Juin 2025

DECHARGE

REF : CD/AF/169

Je soussigné Monsieur **FADIKA LADJI MAMADOU**, Directeur de **UNIVERS PLUS IMMOBILIER** demeurant a Port Bouet responsable de l'entreprise reconnaît avoir reçu de Monsieur **BOA EPONON JEAN -MARIE** la somme de 1.733.333 FCFA pour l'achat d'un terrain situé à Mohamé cité Marie Bassam.

11/04/2025 : 1^{er} versement 1.733.333 Fcfa

11/05/2025 : 2 versements 1.733.333 Fcfa

11/06/2025 : 3 versements 1.733.333 Fcfa

SOLDE : 5.199.999 Fcfa

Le vendeur confirme que ces informations correspondent au bien vendu pour autant qu'il sache. L'acheteur accepte cet acte de vente et comprend que l'article est vendu en l'état.

Le présent acte ne constitue pas un titre de propriété foncière par conséquent, il ne peut être utilisé pour une demande d'Arrêté de Concession Définitif (ACD)

L'Acheteur
BOA EPONON JEAN -MARIE

Le Directeur
FADIKA LADJI MAMADOU



UNIVERS PLUS IMMOBILIER
S A R L

La société dénommée UNIVERS PLUS IMMOBILIER société à responsabilité limitée, au capital d'un million (1.000.000) de FCFA, dont le siège est à Port Bouët a Anani sur l'ancienne voie de Bassam, RCCM CI -GRSDSM-2021-B-6905-ACCES
Tel :(+225)2735990420- Email : universplusimmobilier@gmail.com